

LE GROUPE JEUNE AFRIQUE
Société Anonyme au Capital de 100.000.000 Francs
57bis, Rue d'Auteuil 75016 PARIS
R.C.S. PARIS B 337 655 682 (86B 06 212)

CESSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION



Je soussigné Béchir BEN YAHMED, agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société SIFIJA, société anonyme au capital social de 100.000.000 Francs, siège social 57 bis rue d'Auteuil 75016 Paris, RCS Paris B 784 683 484

propriétaire de 82983 actions de 1.000 F de la société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE

Déclare par les présentes céder à

Nom.....

Adresse.....

Agissant en qualité de.....

de la Société

Forme Siège Social

R.C.S..... SIRET

les droits attachés à actions dans la souscription aux actions nouvelles de 1.000 F chacune émises en augmentation du capital de ladite société, au prix de 1 franc chacune.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE, la présente cession devra être agréée par le conseil d'administration.

Fait à Paris, le.....

Béchir BEN YAHMED

LE CESSIONNAIRE

Le cédant fera précéder sa signature de la mention manuscrite "bon pour cession de XX droit de souscription" et le cessionnaire de la mention manuscrite "bon pour acceptation de cession de XX droits de souscription"



30 actionnaires
acquiescent
500 actions chacun, en moyenne
certains moins
d'autres plus
35000 dinars par actionnaire
ou
190.000 dinars pour ceux qui
acquiescent 1000 actions
15000 actions = 7,5% du capital



LE GROUPE JEUNE AFRIQUE
Société Anonyme au Capital de 100.000.000 Francs
57bis, Rue d'Auteuil 75016 PARIS
R.C.S. PARIS B 337 655 682 (86B 06 212)

CESSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

Je soussigné Béchir BEN YAHMED, agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société SIFIJA, société anonyme au capital social de 100.000.000 Francs, siège social 57 bis rue d'Auteuil 75016 Paris, RCS Paris B 784 683 484

propriétaire de 82983 actions de 1.000 F de la société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE

Déclare par les présentes céder à

Nom.....

Adresse.....

Agissant en qualité de.....

de la Société

Forme Siège Social

R.C.S..... SIRET



les droits attachés à actions dans la souscription aux actions nouvelles de 1.000 F chacune émises en augmentation du capital de ladite société, au prix de 1 franc chacune.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE, la présente cession devra être agréée par le conseil d'administration.

Fait à Paris, le.....

Béchir BEN YAHMED

LE CESSIONNAIRE

*Le cédant fera précéder sa signature de la mention manuscrite "bon pour cession de XX droit de souscription"
et le cessionnaire de la mention manuscrite "bon pour acception de cession de XX droits de souscription"*

LE GROUPE JEUNE AFRIQUE
Société Anonyme au Capital de 100.000.000 Francs
57bis, Rue d'Auteuil 75016 PARIS
R.C.S. PARIS B 337 655 682 (86B 06 212)

CESSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

Je soussigné Béchir BEN YAHMED, agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société SIFIJA, société anonyme au capital social de 100.000.000 Francs, siège social 57 bis rue d'Auteuil 75016 Paris, RCS Paris B 784 683 484

propriétaire de 82983 actions de 1.000 F de la société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE

Déclare par les présentes céder à

Nom.....

Adresse.....

Agissant en qualité de.....

de la Société

Forme Siège Social

R.C.S..... SIRET



les droits attachés à actions dans la souscription aux actions nouvelles de 1.000 F chacune émises en augmentation du capital de ladite société, au prix de 1 franc chacune.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE, la présente cession devra être agréée par le conseil d'administration.

Fait à Paris, le.....

Béchir BEN YAHMED

LE CESSIONNAIRE

*Le cédant fera précéder sa signature de la mention manuscrite "bon pour cession de XX droit de souscription"
et le cessionnaire de la mention manuscrite "bon pour acception de cession de XX droits de souscription"*



COMMUNICATION

Voilà l'interview... fait

Voilà l'interview... fait

JEAN-LOUIS VILGRAIN, l'ancien patron des Grands moulins de Paris, aujourd'hui en semi-retraite, veut lancer une chaîne thématique sur le théâtre. Elle serait diffusée sur le câble, notamment à Paris. Le coût d'une chaîne thématique, avec la révolution du numérique, va considérablement diminuer, et pourra être limité à quelques millions de francs par an. L'idée de **Jean-Louis Vilgrain** serait de financer la chaîne par le développement de produits dérivés, notamment des cassettes d'émissions théâtrales.

APRÈS LE DÉPART DES DIRIGEANTS DE « TÉLÉSTAR », les responsables d'Eman s'approprient à prendre en main la direction de l'entreprise. Les Britanniques seraient surpris, dit-on, par l'importance des avantages dont bénéficie le personnel.

CHRISTOPHE REILLE, ex-chroniqueur à France Info, ancien collaborateur de **Gérard Longuet**, devrait prochainement rejoindre la Générale des eaux comme directeur adjoint à la communication, au côté de **Christine Delavenat**.

EXCELSIOR PUBLICATIONS envisage de lancer aux États-Unis une édition d'*Automobiles Classiques*, récemment racheté au groupe Condé Nast.

TOROS SUR INTERNET, la nouvelle revue taurine *6 Toros 6*, devenue hebdomadaire en Espagne, est désormais accessible sur Internet, avec un certain nombre de renseignements généraux sur la tauromachie.

CHRISTIAN BRÉGOU ne décroiera pas. Il considère que les médias ont mal interprété ses propos. Il n'a jamais dit qu'il voulait faire de *L'Express* un magazine populaire sur le même créneau que *Paris Match* ou *VSD*. Et il a encore moins fixé comme objectif de ventes les 800 000 exemplaires. Pas question de faire dériver *L'Express* et d'aller sur un marché avec lequel ni l'hebdomadaire, ni, à plus forte raison, la CQP ne sont familiarisés. En revanche, **Christian Brégou** souhaite effectivement que *L'Express* s'inspire, en matière de « chemin de fer », du *Focus* allemand. Un news généraliste complet, très bien ordonné, où l'international et la politique ont toute leur place, mais où le traitement de l'information ne doit pas se faire à la seule destination du microcosme.

L'AVENIR DU « NOUVEL ÉCONOMISTE » devrait être connu en fin de semaine ou, au plus tard, après Pâques. **Henri Nijdam** aurait, semble-t-il, toujours l'espoir de trouver des investisseurs pour apporter des capitaux frais à l'hebdomadaire.

HAVAS AURAIT ENGAGÉ DES NÉGOCIATIONS pour prendre le contrôle du groupe Jeune Afrique. Dans cette hypothèse, les statuts de la société seraient modifiés, afin de la transformer en société à directoire et conseil de surveillance. **Béchir Ben Yahmed**, fondateur de *Jeune Afrique*, resterait dans l'entreprise, en tant que président du directoire.

GEORGES VANDERSCHMITT, le nouveau patron de RMC, se trouve un peu plégé par les contrats négociés par l'équipe précédente pour gérer la radio. À titre d'exemple, **Patrick Sabatier** et **Jean-Pierre Foucault** recevraient chacun quelque 200 000 francs par mois, ce dernier ayant droit à 5 millions, dans certaines hypothèses, au titre d'indemnités de départ.

JEAN-PIERRE ELKABBACH, qui prépare activement le renouvellement de son mandat à la fin de l'année, a demandé à l'huissier de France 2, **Dominique Pinot**, de préparer une émission juridique pour la tranche 19 / 20. L'objectif est de traiter en trois minutes, plusieurs fois par semaine, une question de droit intéressant le grand public, avec une mise en scène très didactique et pratique.

ROBERT BICHET, le père de la loi de 1947 sur la presse, dispose d'une rue à Avesnes-sur-Helpe. Cette rue, rebaptisée à l'initiative de **Jean-Pierre Vitu de Kerraoul**, dont le groupe est installé à Avesnes, a reçu la visite solennelle de **Jean Mlot**, président de l'AFP, et de **Jean Devevey**, directeur de la FNP.

LA LETTRE



59, boulevard Exelmans - 75781 Paris Cedex 16. Tél.: 40 71 85 94 - Fax.: 40 71 88 75.
Directeur de la publication : Jean-Michel Quatrepoint. Secrétaire général de la rédaction : Natasha Stéfanovic.
La Lettre A, lettre hebdomadaire d'informations, est éditée par la Société A, SA au capital de 250 000 F.
Principaux associés : Jean-Michel Quatrepoint, Noël Mettey, Danielle Anaud, René de Cazanove.
Commission paritaire n° 61021. RCS Paris B 353 240 740. ISSN n° 1151-1540. Copyright 1996.
Le numéro : 110 F. TTC. Abonnement 1an (45 numéros) : 4 800 F. (TVA 2,10 % incluse). Imprimé par ISI - 3 bis, passage Dejeunay - 75011 Paris. Votre abonnement peut être imputé sur la taxe due au titre de la formation professionnelle. Notre numéro d'organisme de formation : 11752229375. Reproduction strictement interdite.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné :

demeurant à :

.....



Après avoir pris connaissance des statuts de la Société LE GROUPE JEUNE AFRIQUE, Société Anonyme au capital de 100.000.000 Francs, dont le Siège Social est à Paris (75016) 57bis rue d'Auteuil, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le N° B 337 655 682

et de la lettre d'avis de souscription jointe au présent bulletin fixant les conditions et modalités de l'émission de 50 000 actions nouvelles composant l'augmentation de capital en numéraire de 50.000.000 Francs (cinquante millions de francs).

Exerçant les droits de souscription qui lui ont été cédés par SIFIJA

Déclare souscrire à raison de :

..... actions nouvelles à 1.000 francs chacune (190 dinars environ)

Déclare libérer ma souscription, soit la somme de :

..... en totalité

- par virement au compte suivant ⁽¹⁾:

LE GROUPE JEUNE AFRIQUE

U.T.B. - Agence 9, rue des Pyramides 75001 PARIS

Code Banque : 73849 Code Guichet : 00006

N° de Compte : 221 111 1 40351

- par chèque à l'ordre du GROUPE JEUNE AFRIQUE ⁽¹⁾

- par mandat à l'ordre du GROUPE JEUNE AFRIQUE ⁽¹⁾

Je reconnais qu'un exemplaire sur papier libre du présent bulletin m'a été remis.

Fait à Le

N.B. : Le souscripteur doit faire précéder sa signature de la mention manuscrite "Bon pour souscription de "X" actions".

⁽¹⁾ Barrer les mentions inutiles

LE GROUPE JEUNE AFRIQUE
Société Anonyme au Capital de 100.000.000 Francs
57bis, Rue d'Auteuil 75016 PARIS
R.C.S. PARIS B 337 655 682 (86B 06 212)



AUGMENTATION DE CAPITAL
DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 1996

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Augmentation de capital de 50.000.000 Francs par la création de 50.000 actions nouvelles de 1.000 Francs de valeur nominale chacune, ce qui portera le capital de 100 à 150 millions de Francs.

Prix d'émission au nominal, soit 1.000 Francs par action (190 dinars)

Libération : en totalité dès la souscription

Les souscriptions et les versements seront reçus au Siège Social du 3 juin 1996 au 2 décembre 1996.

Les fonds seront ensuite déposés

à l'U.T.B. - 9 rue des Pyramides 75001 PARIS.

.../...

JFB/DR/LETBY18

LE GROUPE

JEUNE AFRIQUE

JEUNE AFRIQUE

JEUNE AFRIQUE PLUS

AFRIQUE MAGAZINE

JALIVRES

L'ANNUAIRE JEUNE AFRIQUE



Monsieur Mohamed JERI
Directeur de Cabinet
Bureau du Président
Palais de Carthage
2016 CARTHAGE
TUNISIE

Paris, le 8 novembre 1996

Monsieur le Ministre
et cher Ami,

Ci-joint, veuillez trouver
lettre et mémo
pour vous-même
et pour Monsieur le Président.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien lui transmettre,
recueillir ses instructions et me fixer.

Je vous remercie de votre aide et vous prie de vouloir bien recevoir
mes sentiments fraternels.

Béchir BEN YAHMED
Président-Directeur général



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 000 000 F

57 BIS, RUE D'AUTEUIL, 75016 PARIS - TÉL. : (1) 44.30.19.60 - TÉLÉCOPIE : RÉDACTION (1) 44.30.19.30, COMMERCIAL (1) 45.20.09.67, FABRICATION (1) 44.30.19.47
R.C. PARIS B 337 655 682 (86 B 06 212) - CODE ACTIVITÉ : 221 E - TVA FR 35 337 655 682 00033